

**Déclaration orale**

**39<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme**

**Point 6 : Adoption du rapport EPU du Canada**

**Déclaration de Franciscans International**

**Délivré par M. Budi Tjahjono**

---

Monsieur le Président,

Franciscans International et le Service Intercommunautaire d'Animation Franciscaine (SIAF) saluent l'acceptation par le Canada de recommandations de l'EPU relatives à la question de l'eau. Nous félicitons notamment les engagements pris par le gouvernement canadien afin de lever tous les avis sur la qualité de l'eau potable à long terme touchant les communautés autochtones.

Nous reconnaissons le progrès fait , mais il y a encore des défis à relever pour intégrer les dimensions économiques, sociales et environnementales de l'eau pour mieux estimer, comprendre et gérer cette ressource précieuse.

Le Canada devrait saisir l'opportunité de devenir un Leader Mondial pour l'Eau et faire que la gestion durable de l'eau devienne une priorité nationale dans le but d'établir et d'adopter une législation au niveau fédéral et provincial pour garantir un accès complet à l'eau potable et renouvelable pour les générations actuelles et futures.

Le Canada doit aussi élaborer, implémenter, superviser et évaluer les structures de gouvernance de l'eau aux plans local, national et transfrontalier et consulter, ainsi qu'intégrer la population autochtone du Canada d'une manière transparente et inclusive dans les processus de prises de décision et la mise en œuvre d'une gouvernance participative et stratégique de l'eau.

Monsieur le Président,

Nous regrettons que le Canada n'ait pas accepté les recommandations d'apporter des changements législatifs pour protéger l'eau et les écosystèmes, en interdisant aux compagnies extractives et minières leurs activités qui menacent le bien-être des canadiens et des Premières Nations. Au Canada, par exemple, le Règlement sur les effluents des mines de métaux contient une liste de plans d'eau où il est permis que les compagnies déversent leurs déchets miniers. Ces déchets sont une des raisons pour lesquelles la qualité de l'eau disponible au Canada est constamment en détérioration. Nous encourageons l'État à reconsidérer et à accepter ces recommandations.

Enfin, nous apprécions la volonté du gouvernement de consulter la société civile pour la mise en œuvre des recommandations et le suivi de l'EPU. Je vous remercie !